

Liberté Égalité Fraternité AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



GRAND TERRITOIRE

CHALONNAIS

Avec plus de 146 000 habitants, ce territoire concentre plus de 27 % de la population du département.

Le fonctionnement territorial est influencé par l'axe nord/sud de la Saône et par l'agglomération chalonnaise qui polarise fortement le

territoire. L'occupation des sols reste dominée par les activités agricoles, viticulture et grands cultures, malgré une artificialisation des sols prégnante.

Le projet de SCOT a été arrêté par le syndicat mixte du chalonnais en septembre 2018.

Paysage, environnement, eau.

Un patrimoine naturel varié d'importance régionale : vallées alluviales, côtes calcaires et massifs forestiers

les vallées alluviales de la Saône, du Doubs et de la Grosne confèrent un caractère particulier au paysage, où les milieux naturels ont été mieux préservés grâce à l'inondabilité des terrains et à leur identification dans le réseau Natura 2000. Cette situation contraste fortement avec les espaces agricoles situés sur les plateaux avoisinants, dominés par les grandes cultures et avec la côte viticole. Sur ces plateaux subsistent de vastes massifs forestiers contribuant à un réseau de forêts de plaine, identifié dans le SRCE et d'importance régionale.

Tout comme sur le Mâconnais, la pression foncière associée à un réseau d'infrastructures très denses, mais aussi l'absence de haie sur certaines zones, contribuent à la fragmentation des continuités écologiques, mais également à la détérioration du paysage.

Le patrimoine bâti est riche et diversifié, comprenant notamment de nombreux villages vignerons sur la côte calcaire. Le centre historique de Chalon bénéficie d'un PSMV.

Un territoire concerné par la qualité de l'air

Par arrêté préfectoral du 19/08/2015, un Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) été approuvé pour le territoire couvrant l'unité urbaine de Chalon-sur-Saône qui comptait 11 communes. Ce PPA a pour objet de ramener la concentration en polluants dans l'atmosphère à un niveau inférieur aux valeurs limites et de définir les modalités de la procédure d'alerte, en application du code de l'environnement. Des mesures, telles que la limitation de la vitesse à 110 km/h sur l'A6 le long de l'agglomération, ont été mises en œuvre dans ce cadre.

La Saône, la ressource du territoire

La Saône draine l'ensemble des cours d'eau du territoire et un vaste bassin à l'amont. La qualité des eaux est moyenne, dans un lit chenalisé pour faciliter la navigation à grand gabarit.

Les nappes alluviales de la Saône, du Doubs et de la Grosne desservent la quasi-totalité des habitants. Plusieurs ressources souterraines stratégiques sont identifiées sur le territoire.

Les cours d'eau sont globalement très dégradés avec des teneurs en produits phytosanitaires très élevés. Les aménagements réalisés sur ces cours d'eau notamment dans leur partie aval engendrent également une détérioration importante. Ces deux facteurs compromettent durablement l'atteinte des objectifs de la DCE.



Démographie, habitat, aménagement.

Le territoire du département avec la plus forte croissance démographique

Depuis 1999 sur ce territoire, le rythme annuel de progression de la population est de +0,35 %. Seule la ville de Chalon connaît une diminution de population alors que les communes des 1ère et 2ème couronnes voient leur population fortement augmentée. Malgré une attractivité certaine qui se traduit par de nouveaux arrivants en âge de travailler, le territoire est cependant confronté à un important vieillissement de la population. Les + de 60 ans représentent ainsi plus de 25 % de la population.

Une régression des espaces agricoles sous l'effet de la périurbanisation

L'habitat se caractérise par une grande disparité entre la ville centre qui concentre les logements sociaux et les autres communes où l'essentiel des logements est constitué de maisons individuelles. Ainsi la taille moyenne des logements est élevée et conduit à des besoins d'adaptation du parc aux personnes âgées.

La consommation foncière (pour 85 % des terres agricoles) est importante avec plus de 1200 ha consommés entre 2003 et 2012, la consommation pour l'habitat est le premier poste. Les infrastructures et notamment les aménagements routiers de la RCEA ont fortement contribué à augmenter cette consommation.

La ville de Chalon confrontée à une diminution de sa population est engagée dans une démarche de revitalisation de son centre-ville, comprenant des opérations d'aménagement destinées à le rendre plus attractif.

Des équipements et services structurants

Le territoire bénéficie d'un très bon niveau d'équipements et de services. Les infrastructures de transports sont très nombreuses (A6, RN80, et nombreuses routes départementales qui desservent la ville centre, voies ferrées, Saône, canal du Centre) La situation du territoire en fait un axe de transit important, facteur de développement mais également de nuisances (pollution atmosphérique, bruit, rupture des continuités écologiques).

La répartition des pôles est très homogène et assure un maillage régulier du territoire.

Productions agricoles et forestières.

Vignes et céréales, cultures majoritaires

Les activités agricoles sont dominées par la production viticole sur la côte chalonnaise et par les grandes cultures en pied de côte et dans les plaines alluviales hors des champs d'inondation.

L'élevage est nettement moins représenté que dans le reste du département et est surtout présent dans le sud-ouest du territoire.

La taille moyenne des exploitations est globalement très élevée, ce qui conduit à un faible nombre d'exploitation par communes, cela est particulièrement vrai dans le val de Saône et le nord chalonnais.

La pression foncière conduit à une perte de terres agricoles plus élevées que la moyenne départementale. Le maraîchage autrefois très présent sur le secteur d'Epervans, Saint Marcel, a quasiment disparu.

De vastes massifs forestiers feuillus

Les forêts présentent des typologies très différentes sur le territoire. Les massifs forestiers les plus importants sont des massifs feuillus privés ou publics (communaux) très peu morcelés dont



l'objectif principal est la production de bois d'oeuvre (chêne). Sur la partie Est, plus hydromorphe, les boisements sont au contraire plus morcelés, typiques de la Bresse et la populiculture bien qu'en régression occupe des surfaces significatives. A l'Ouest la forêt est surtout présente en haut de côte et présente généralement un potentiel de production assez faible, orienté surtout vers la production de bois de feu.

Transition écologique.

Un territoire dynamique

Le territoire du Chalonnais est engagé dans plusieurs démarches : territoire lauréat TEPCV, programme LEADER 2014-2020 « S'engager collectivement dans la transition énergétique et valoriser les ressources du Chalonnais en les préservant », convention d'animation territoriale avec l'ADEME 2016-2019, candidat à l'appel à projets 2018 du Conseil régional « Développement de circuits alimentaires de proximité ».

Par ailleurs, le territoire compte plusieurs projets de centrales photovoltaïque au sol (Fragnes-la-Loyère, Bissey-sous-Cruchaud, Boyer-Jugy, Boyer, Sennecey-le-Grand).

Il est à noter que la communauté d'agglomération Le Grand Chalon est particulièrement dynamique sur le sujet de la transition écologique : élaboration en cours d'un plan climat (PCAET) dans la continuité d'un premier plan (PCET 2012-2015), labellisation Cit'ergie depuis 2012, Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage depuis fin 2015, plan de rénovation de l'habitat privé pour 2018-2020, plate-forme de la rénovation énergétique de l'habitat dénommée Espace Habitat Conseil (qui va s'étendre au territoire du Chalonnais via les Maisons de Services Au Public des 3 autres EPCI), candidature auprès de la région pour être labellisé SPEE (Service Public de l'Efficacité Énergétique), réseau de chaleur urbain de Chalon.

De même, la communauté de communes Sud Côte Chalonnaise est identifiée comme un territoire moteur, en tant que territoire lauréat TEPCV et TEPOS.

Risques.

Des risques forts contraignant l'aménagement

Le risque inondation concerne l'ensemble des communes riveraines de la Saône, du Doubs et de la Grosne mais également les communes traversées par des cours d'eau plus modestes mais présentant souvent une forte pente. La connaissance du risque inondation est ancienne. Dans le val de Saône, l'inconstructibilité en zone rouge du PPRI contribue à assurer la protection du champ d'inondation et à préserver les espaces naturels et agricoles dans un territoire contraint par le développement de l'urbanisation et des infrastructures de transport.

Le risque d'érosion est présent sur la plupart des communes de la côte viticole, notamment renforcé par l'occupation du sol avec des vignes majoritairement non enherbées.



Enjeux.

- Maîtrise de la consommation foncière
- Evolution des pratiques agricoles : réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires
- Préservation et restauration des haies
- Maintien du dynamisme et de la mobilisation sur le territoire en matière de transition écologique
- Poursuite du développement du photovoltaïque
- Maintien et restauration des continuités écologiques particulièrement dans le val de Saône
- · Adaptation des logements aux seniors



Informations complémentaires

Activités et développement économiques

(données issues du SCOT et de la CCI)

Une histoire industrielle riche avec encore aujourd'hui de grosses entreprises

Le territoire se nourrit en effet d'une histoire industrielle riche, avec des entreprises telles que KODAK (fermeture définitive en 2012), FRAMATOME (plus important employeur du territoire à l'heure actuelle), SAINT-GOBAIN ou PHILIPS (cessation d'activités du repreneur en 2017).

En 2017, l'industrie représente 22 % du total des effectifs salariés, la majorité de ces effectifs (un peu plus de 50 %) étant représentée par les services, le Centre Hospitalier William Morey étant le 1^{er} employeur public.

Le bassin d'emploi de Chalon-sur-Saône est fortement peuplé et sa population est plus jeune que la moyenne régionale, le taux d'activité et le taux d'emploi sont supérieurs à la moyenne régionale. 80 % des résidents du bassin y travaillent.

Le grand Chalon concentre, lui, près de 9 emplois sur 10. Il a été retenu comme territoire d'industries avec les thématiques suivantes : développement de Saôneor, projet de la Cité du numérique, développement des formations et de l'enseignement supérieur.

La situation du territoire sur un axe Nord/Sud mais également Est/Ouest favorise l'implantation d'entreprises du domaine des transports.

La <u>filière logistique</u>, <u>transport</u>, <u>e-commerce</u> tient ainsi une place importante: 150 entreprises implantées dont Rhenus Logistics / Zooplus et Amazon, plus de 5 000 salariés, 300 étudiants / an formés aux métiers de la logistique, 34 millions de consommateurs livrés dans la ½ journée de camion, plateforme multimodale (Aproport) Eau-Fer-Route, sur le 5^{ème} port intérieur français et le 2nd port fluvial sur le bassin Rhône-Saône.

Il est à noter également la place importante de la <u>filière mécanique et métallurgie</u> avec un potentiel d'innovation, le pôle plasturgie de Welience (marque de la Société d'Accélération du Transfert de Technologie Grand Est qui réunit des universités et des grandes écoles), l'implantation de 60 entreprises qui représentent plus de 3 100 salariés, ainsi que des équipements pour l'innovation des entreprises (le CETIC, centre de formation et d'expérimentation unique au monde dans le domaine du nucléaire civil, et le BLUE LEMON, caisson d'immersion virtuelle de l'Institut Image - affilié à l'ENSAM - , qui servira d'outil de prototypage pour des dispositifs adaptés aux besoins industriels) et le pôle de compétitivité NUCLEAR VALLEY (Framatome, le Cetic).

La création de la zone d'activité Saôneor a permis d'attirer de nombreuses entreprises aux activités variées, elle est à l'origine de la création récente d'un club d'entreprises qui fonctionne bien. Cette zone est présentée comme le plus grand parc industriel entre Paris et Lyon.

Par ailleurs, beaucoup de grosses entreprises sont encore présentes dans le coeur même de Chalon, au milieu d'habitations, ce qui amènera à réfléchir à des zones de mixité si elles souhaitent s'étendre.

Il est constaté un problème de recrutement dans l'ensemble des activités industrielles, avec le souci particulier de recrutement des cadres.



Fraternité

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

S'agissant de la filière agricole, elle emploie plus de 2000 personnes, la viticulture occupant une place prépondérante.

Un pôle commercial important mais des commerces de CV à redynamiser

Le Grand Chalon est le 1^{er} pôle commercial du département, et le deuxième pôle commercial bourguignon derrière Dijon.

Un diagnostic commercial a été réalisé sur le commerce chalonnais en 2018, la ville de Chalon a été désignée comme lauréate à l'appel à projets national Action Coeur de Ville, elle possède un manager de CV.

Le tourisme, un point fort du territoire

Le tourisme connaît en effet un essor significatif, basé sur le développement :

- du cyclotourisme avec un réseau dense de voies dédiées exclusivement à la pratique du vélo et s'inscrivant dans des itinéraires, régionaux voire nationaux,
- de l'oenostourisme,
- du tourisme fluvial, paquebots sur la Saône et navigation à petit gabarit sur le canal du Centre.